

DÉCLARATION DE L'EXPLOITANT

(RÈGLEMENT NUMÉRO 07-1112 DE LA MRC BROME-MISSISQUOI)

Période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

1. IDENTIFICATION (à compléter s'il y a modification seulement)

Nom de l'exploitant : _____

Nom de la personne à contacter : _____

Adresse postale (de correspondance) : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de cellulaire : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

2. IDENTIFICATION DU SITE (à compléter s'il y a modification seulement)

Je suis l'exploitant d'une carrière, d'une sablière ou d'une gravière située en tout ou en partie sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi située à l'endroit suivant :

SITE EXPLOITÉ

Site	Numéro(s) de lot(s)	Localisé(s) dans la municipalité de	Carrière, sablière ou gravière (précisez s.v.p.)

3. DÉCLARATION DES SUBSTANCES ASSUJETTIES

Tout exploitant d'une carrière, d'une sablière ou d'une gravière située en tout ou en partie sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi, doit déposer à la MRC une déclaration sur les substances assujetties durant la période couverte par la déclaration et quantifier ces substances qui ont transité à partir du site exploité durant la période couverte par la présente déclaration.

3.1 VALIDATION DES SUBSTANCES ASSUJETTIES

Veuillez choisir la situation qui s'applique à votre activité pour la période en cours (tel qu'identifié en titre)

AVEZ-VOUS EXPLOITÉ DURANT CETTE PÉRIODE ? OUI NON

Si oui, vous admettez que :

a) Des substances assujetties, à l'égard desquelles un droit est payable en vertu du règlement 07-1112, **ont été susceptibles de transiter** par une voie publique municipale à partir du ou des sites visés durant la période en cours.

Si non, vous admettez que :

b) Aucune substance assujettie **n'a été susceptible de transiter** par une voie publique municipale à partir du ou des sites visés durant la période en cours. Cette déclaration doit être **assermentée** (voir section 4.1 du présent formulaire) et doit en exprimer clairement les motifs.

Motifs : _____

3.2 QUANTITÉ VISÉE

Veillez indiquer clairement la quantité de substance déclarée ainsi que les droits en argent qui doivent être payés pour chaque substance. Cette quantité doit correspondre à la période en cours identifiée sur le présent formulaire.

NOTE : JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE BILAN DES BONS DE COMMANDE DE LA PÉRIODE CONCERNÉE.

Substances assujetties	Tonne métrique (tm)		Mètre cube (mc)	
	Quantité (tm)	Droits à payer (\$) (Qte x 0,60 \$/tm)	Quantité (mc)	Droits à payer (\$) (Qte x 1,14 \$/mc)
• Sable, gravier, argile et autres dépôts meubles				
• Pierre concassée et pierre utilisée à des fins de construction				
• Pierre et sable utilisés pour la fabrication du béton (70 %)				
• Pierre et sable utilisés pour la fabrication de l'asphalte (95 %)				
• Débris recyclés provenant de démolition d'immeubles, de ponts, de routes ou d'autres structures				
• Pierre de taille (cette substance est évaluée à 1,62 \$ / mètre cube)				
TOTAL (A)				

Pour l'exploitant, non équipé en appareil de mesure, veuillez identifier le nombre de voyages de camions.

Type de camion	Tonne métrique (tm) / voyage (A)	Nombre de voyage (B)	(A) x (B) = tm (D)	0,60 \$ x (D) Droits à payer (\$)
• 6 roues	* 8,5 tm / voy			
• 10 roues	* 16 tm / voy			
• 12 roues	* 20 tm / voy			
• Camion-tracteur				
2 essieux	* 27 tm / voy			
3 essieux	* 32 tm / voy			
4 essieux	* 36 tm / voy			
• Bi-train (poptrailer)	* 42 tm / voy			
TOTAL (B)				

Le montant total à payer (A+B)

* Il est prohibé de modifier la quantité contenue par voyage dans les déclarations périodiques.

Vous devez déposer le présent formulaire au plus tard le 1^{er} février 2020 Une facture vous sera acheminée aussitôt votre déclaration reçue. Le paiement devra cependant être reçu à nos bureaux au plus tard le 1^{er} mars 2020.

4. SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Conformément au règlement numéro 07-1112 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, je déclare être l'exploitant d'une carrière, d'une sablière ou d'une gravière telle qu'identifiée ci-haut et j'atteste également que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et exacts.

Prénom et nom de l'exploitant ou représentant autorisé : _____
(en caractères d'imprimerie)

Titre : _____

Signature : _____ Date : _____
(exploitant ou représentant autorisé)

4.1 ASSERMENTATION DE LA DÉCLARATION (SI NON-EXPLOITATION)

Dans le cas d'une déclaration de non-exploitation faite en vertu de la section 3.1 du présent formulaire, veuillez remplir les informations ci-dessous.

Assermenté devant _____ à _____,
ce _____ jour de _____ 20_____.

Un commissaire à l'assermentation est notamment disponible à la cour municipale régionale de Cowansville.

NOTE IMPORTANTE : TOUTE MODIFICATION À L'UN DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS À LA PRÉSENTE DÉCLARATION ET QUI SURVIENT EN COURS D'ANNÉE DOIT ÊTRE RAPPORTÉE SANS DÉLAI ET PAR ÉCRIT À LA MRC BROME-MISSISQUOI AFIN DE TENIR À JOUR LA PRÉSENTE DÉCLARATION.